

TRANSPORT FERROVIAIRE

## 2.400 milliards DA d'investissements pour porter le réseau à 6.000 km

P3



CÉLÉBRATION DES 100 ANS DE LA NAISSANCE DE HOCINE AÏT AHMED

## Retour sur un siècle de combat politique et d'engagement intellectuel

P2

SYRIE

**Al-Tabqa et le barrage de l'Euphrate  
passent sous contrôle de l'armée**

P11

CAN 2025

**Un "scandale sans précédent" dans  
l'histoire de la compétition continentale**

P9

## REMBOURSEMENT DE MÉDICAMENTS

**Lancement de la carte électronique au profit des personnes non assurées**

**L**a ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, accompagnée du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdellah Hak Saïhi, présidera aujourd'hui la cérémonie de lancement officiel de la carte électronique permettant de bénéficier des médicaments au profit des personnes démunies non assurées.

La délivrance de la carte électronique "Chifa" spécifique aux personnes non assurées vient couronner un parcours intégré d'efforts et de travail soutenu mené par le ministère de la Solidarité nationale. Cette initiative s'inscrit dans la concrétisation des orientations du Président de la République, à travers l'élaboration des textes réglementaires et la définition des procédures opérationnelles, garantissant ainsi l'efficacité de la mise en œuvre, la transparence dans l'octroi des prestations et la facilité d'accès à ce droit social vital.

Il convient de rappeler que depuis le mois de juillet 2025, les personnes non assurées socialement peuvent bénéficier gratuitement des médicaments, après le dépôt d'un dossier auprès du service des affaires sociales de la commune de résidence. Celui-ci se charge de le transmettre à la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya pour étude et décision concernant les demandes de prise en charge, dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours à compter de la date de réception du dossier.

R.N

**SALON RÉGIONAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES, INDUSTRIELS ET DE SERVICES DE BÉJAÏA****La qualité du produit national en point de mire**

**L**a 1ère édition du Salon régional des produits alimentaires, industriels et de services, ouverte hier dans la wilaya de Béjaïa, a enregistré la participation de 46 opérateurs économiques venus de plusieurs wilayas, ont indiqué les organisateurs. Organisé au siège de l'entreprise "COGB-Labelle", sous le slogan "Promotion des produits nationaux, notre opportunité d'exploration", le Salon a été inauguré par le wali, Kameledine Kerbouche. Il regroupe 46 entreprises nationales relevant des secteurs public et privé, activant notamment dans les industries alimentaires, industrielles et de services, a indiqué à l'APS, le directeur local du commerce, Ghali Sid Ahmed.

Le responsable a ajouté que 24 entreprises participantes sont spécialisées dans les industries alimentaires, 19 dans la production industrielle et dans les services, en plus de la présence de plusieurs administrations. "Près de 50% des opérateurs exposants sont des entreprises productrices et exportatrices", a-t-il précisé.

Lors de sa visite au Salon, le wali a souligné que cette manifestation vise à "mettre en valeur la qualité du produit national, encourager la consommation locale et favoriser les échanges et partenariats entre opérateurs économiques, contribuant ainsi au soutien de l'investissement et au renforcement du tissu économique national". Il a, par ailleurs, affirmé que les "pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à ce type d'événements économiques en raison de leur rôle dans l'accompagnement des producteurs, l'encouragement des initiatives locales et l'ouverture de nouvelles perspectives de commercialisation et de partenariat, avec des retombées positives sur le développement local et national". A noter que ce Salon, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier, est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie "Sounmann", en coordination avec nombre de directions, notamment celles du commerce, de l'industrie, des services agricoles, ainsi que le bureau de wilaya du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

R.N

## TRANSPORT FERROVIAIRE

**2.400 milliards DA d'investissements pour porter le réseau à 6000 km**

*Outre la mise en service prochaine de la ligne minière Sud-Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, l'année 2026 verra la réception de plusieurs autres projets ferroviaires dont plusieurs tronçons de la ligne minière Est pour le transport du phosphate et ses dérivés, ainsi que le dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux.*



**P**lusieurs projets ferroviaires à travers le territoire national seront réceptionnés au cours de l'année 2026, permettant l'extension du réseau national et l'amélioration de la fluidité du trafic et favorisant le développement socioéconomique, a indiqué le directeur central de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF), Nabil Boubaya, dans un entretien accordé hier à la Radio nationale. Il a fait savoir qu'outre la mise en service prochaine de la ligne minière Sud-Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet "après le succès de la phase des essais techniques", l'année 2026 verra la réception de plusieurs autres projets ferroviaires dont plusieurs tronçons de la ligne minière Est pour le transport du phosphate et ses dérivés, ainsi que le dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux.

Concernant la ligne minière Est, s'étendant sur une longueur de 422 km, le responsable a affirmé que les travaux sont à un stade avancé pour le dédoublement de la voie sur plusieurs tronçons, dont Annaba-Boucogouf et Oued Keberit-Driéa, lesquels seront réceptionnés durant l'année en cours. Par ailleurs, le dernier tronçon (73 km) de la ligne des Hauts-Plateaux, qui s'étend sur 1.046 km, entre Tiaret et Tissemsilt, sera aussi réceptionné, ce qui permettra l'exploitation intégrale de cette ligne ferroviaire stratégique moderne reliant Tébessa à l'est et Sidi Bel Abbès à l'ouest, en passant par M'Sila et Boughzoul (wilaya de Médéa), selon le même responsable.

Par ailleurs, les travaux de renforcement du réseau à l'est du pays se poursuivront en vue son extension et de sa modernisation, pour relier les ports de Skikda et de Djen Djen (wi-

laya de Jijel) à Touggourt et Hassi Messaoud (wilaya d'Ouargla), outre les projets programmés dans la région centre, dans le cadre de l'axe Alger-Tamanrasset, notamment à travers le lancement du projet Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur un linéaire de 495 km, ce qui permettra de consolider le réseau national afin d'assurer "le transport des marchandises et des voyageurs avec plus d'efficacité et de manière équilibrée entre les différentes régions", selon le directeur. Ces projets seront réalisés dans le cadre d'un programme d'investissement d'une enveloppe de 2.400 milliards DA, a précisé M. Boubaya, soulignant que la mise en œuvre de ce programme a permis, à ce jour, l'extension du réseau de 4.000 km il y a quelques années à 5.738 km actuellement.

Concernant la ligne minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet,

s'étendant sur une distance globale de 950 km, le responsable a affirmé que "celle-ci est désormais prête pour l'exploitation commerciale, après le succès de la phase des essais techniques". Cette ligne minière a été conçue pour transporter annuellement 50 millions de tonnes de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet, ainsi que 25 millions de tonnes de ressources transformées issues des usines de transformation que le secteur des mines s'attelle à réaliser. Cet axe bénéficie d'une capacité de charge supérieure à 32,5 tonnes, soit un niveau nettement plus élevé que celui du reste des lignes du réseau national, selon le directeur, ajoutant que l'exploitation de la ligne se fera à une vitesse de 80 km/h pour le transport de marchandises et de 160 km/h pour le transport de voyageurs.

Source : Radio algérienne

## FORMATION PROFESSIONNELLE

**1200 conseillers d'orientation du secteur en formation**

**L**a ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Mme Nassima Ahrab, a supervisé, hier à Alger, le lancement d'un cycle de formation au profit des conseillers d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle, visant à développer leurs compétences et à renforcer leur rôle dans l'accompagnement des stagiaires du secteur. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Ahrab a estimé que le conseiller d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle constitue « un maillon central du système de la forma-

tion professionnelle, en raison de son rôle essentiel dans l'accompagnement des stagiaires, leur orientation vers les parcours de formation appropriés, l'évaluation de leurs acquis et la facilitation de leur insertion dans le monde du travail, conformément aux exigences du marché de l'emploi ». Elle a, dans ce cadre, mis en avant l'intérêt particulier qu'acorde le ministère à cette catégorie, au regard du rôle qui lui est confié dans l'accompagnement des apprentis, le suivi de leur parcours et l'évaluation de leurs acquis, soulignant que ce cycle de formation, qui s'étendra

sur deux jours, s'inscrit dans le cadre de la volonté de renforcer les compétences des ressources humaines du secteur ».

Mme Ahrab a indiqué que ce cycle, dont bénéficient « plus de 1 200 conseillers d'orientation », leur permettra « d'acquérir des connaissances et des outils modernes et de renforcer leurs capacités en matière d'orientation efficace, d'évaluation objective et d'insertion professionnelle durable ». Elle s'est également attardée, à cette occasion, sur l'importance du mode de l'apprentissage, considéré comme « un mécanisme stratégique

permettant de relier la formation au marché du travail et de renforcer l'employabilité des jeunes », en faisant de celui-ci « un modèle efficace qui combine la formation théorique dispensée au sein de l'établissement de formation et l'application pratique au sein de l'entreprise économique ».

Partant de là, le programme du cycle se concentrera sur ce mode à travers plusieurs axes, notamment « les mécanismes d'accompagnement dans le domaine de l'entrepreneuriat » et « les mesures d'orientation vers les nouveaux métiers ».

R.N

## PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

# Rotation, alliances et intégrité au cœur du texte

*Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé dimanche que le projet de loi sur les partis politiques vise à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, légales et institutionnelles plus efficaces, faisant des partis politiques un pilier essentiel pour la construction d'institutions solides.*

Lors d'une présentation devant la Commission des affaires juridiques, administratives et libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN, parlement algérien), centrée sur le projet de loi organique relatif aux partis politiques, M. Sayoud a expliqué que ce texte a pour objectif de « réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, légales et institutionnelles plus efficaces, afin de faire des partis politiques un support fondamental pour bâtir des institutions crédibles, contribuer à l'État de droit et renforcer la stabilité dans le pays».

Rappelant l'attention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ouvrir le champ à des études approfondies et des consultations larges impliquant différents acteurs politiques, des universitaires et des experts juridiques, le ministre a souligné que ce projet de loi permet « de fournir un cadre juridique clair et complet, offrant aux partis la possibilité d'exercer leurs activités dans des conditions précises, fondées sur la transparence, la responsabilité, le respect du pluralisme et la concurrence politique loyale ».

Le texte, composé de 97 articles répartis en 7 sections, garantit aux partis politiques un large espace pour mener leurs activités, « leur permettant de participer pleinement à la vie politique, d'organiser leurs structures et leurs moyens d'expression, et de contester les décisions administratives devant la justice », a ajouté M. Sayoud. En contrepartie, « ce texte oblige les partis à respecter la Constitution, les valeurs et les fondements de la société algérienne, son identité et les composantes de l'État, ainsi que toutes les questions liées à la souveraineté, la défense et la sécurité nationale, sans oublier un ensemble de principes et de comportements liés à l'exercice d'une action politique loyale et démocratique ». Le projet de loi interdit aux partis « de fonder leur activité sur des bases religieuses, régionales, ethniques ou tout autre critère susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'ordre public ou aux valeurs démocratiques, ainsi que d'entretenir des liens de dépendance avec



des intérêts ou entités étrangères ».

Le ministre a souligné que l'objectif de cette réforme est de « renforcer le rôle central du parti politique et d'élargir sa contribution à la vie publique, en consolidant sa place comme acteur clé de la démocratie ». Les partis auront ainsi de nouvelles missions, notamment « contribuer à la mise en œuvre de la politique publique du gouvernement et lui soumettre des propositions et avis sur la gestion des affaires publiques et l'élaboration des politiques publiques ».

Le texte vise également à lutter contre le changement d'appartenance politique des élus, en prévoyant des sanctions légales, telles que « la perte du mandat électoral et la radiation définitive de l'élu de la liste du parti concerné », afin de « renforcer l'éthique politique ». Il définit aussi de nouvelles conditions et procédures pour la création et l'agrément des partis, tout en leur permettant de former des alliances et des fusions dans un cadre légal précis, avec possibilité d'amendement en cas de violation.

Par ailleurs, le projet de loi établit le principe de

rotation démocratique comme règle de base pour l'organisation et le fonctionnement des partis, afin d'assurer leur intégration et participation à la vie politique. Il prévoit notamment « un mandat maximum de cinq ans pour les responsables de partis, renouvelable une seule fois », garantissant ainsi « équilibre et stabilité au sein des partis ».

Concernant le financement, le texte vise à « assurer transparence et intégrité dans la gestion financière, interdire le financement étranger, rendre obligatoire la déclaration des dons et contributions, contrôler les comptes et présenter un rapport financier annuel ».

Enfin, il prévoit la possibilité de suspendre temporairement l'activité d'un parti après avertissement préalable, et la dissolution en cas de non-présentation de candidats lors de deux élections consécutives, permettant ainsi « aux partis sérieux de jouer pleinement leur rôle dans l'encadrement de la société et la formation de cadres politiques compétents et conscients ».

R.N

## CÉLÉBRATION DES 100 ANS DE LA NAISSANCE DE HOCINE AÏT AHMED

## Retour sur un siècle de combat politique et d'engagement intellectuel

**A** l'occasion du centenaire de la naissance du Mouvement nationaliste Hocine Aït Ahmed, le Front des Forces Socialistes (FFS) a organisé un colloque international de deux jours intitulé « Trajectoire d'un combattant politique et héritage d'une œuvre intellectuelle (1926-2026) ». Parrainé par le philosophe Edgar Morin, membre d'honneur de la Fondation Hocine-Aït Ahmed, ce colloque a vu la participation de plusieurs personnalités et spécialistes de l'histoire du mouvement national algérien. Parmi eux figurent Benjamin Stora, Gilles Manceron, Mohamed Lahcen Zeghidi, Ali Guenoun, Amar Mohand Amer, Ounassa Siari Tengour, Nedjia Sidi Moussa... Dans cette perspective de transmission, la Fondation Hocine-Aït Ahmed a rappelé, à travers une lettre lue par Samir Ghazlaoui,

cadre du FFS, l'importance du devoir de mémoire historique et intellectuelle. L'historien Mohamed Lahcen Zeghidi a ouvert les réflexions par une communication consacrée à « l'enfance et la jeunesse de Hocine Aït Ahmed », explorant les origines de sa conscience politique. Né le 20 août 1926 à Ain El Hamman, en Haute Kabylie, Aït Ahmed grandit dans un environnement à la fois spirituel et militant. Son père, notable influent, et sa mère, descendante de Lalla Fatma N'Soumer, ont profondément marqué son héritage moral. Selon Zeghidi, ces origines ont forgé chez lui un sens aigu de la responsabilité et du service collectif. Son enfance, marquée par la pauvreté, la maladie et des conditions scolaires difficiles — parcourant jusqu'à dix kilomètres à pied pour rejoindre l'école — a renforcé chez lui l'autonomie, la

discipline et la solidarité. Très tôt, il s'initie à la politique nationale au contact de militants du PPA et de l'Etoile nord-africaine, développant un engagement précoce au sein des structures étudiantes. L'historien Amar Mohand Amer est revenu sur la trajectoire révolutionnaire d'Aït Ahmed, de son engagement dans l'Organisation spéciale (OS) à la rédaction du rapport de Zeddine. Il a replacé cette période dans le contexte des recompositions politiques de l'après-guerre, marqué par les massacres de 1945 et les fraudes électorales de 1948. Des actions emblématiques, comme l'attaque de la poste d'Oran, témoignent d'une stratégie mêlant action directe et réflexion politique. Le rapport de Zeddine illustre, selon lui, la capacité d'Aït Ahmed à analyser lucidement les forces et li-

mites de l'OS et à proposer des orientations structurées pour la lutte.

Au-delà de l'action armée, ses choix traduisent une conscience sociale profonde, ancrée dans les réalités des populations marginalisées. Son héritage résonne dans les mobilisations populaires post-indépendance, du 5 juillet 1962 jusqu'au Hirak de février 2019. La tension entre son rôle de père fondateur de l'Algérie indépendante et celui de dissident face aux dérives autoritaires demeure centrale pour comprendre l'histoire politique du pays.

Un hommage a été rendu à l'historien Mohamed Harbi, disparu récemment. Il devait prendre part au colloque. Les organisateurs ont dédié l'ensemble des travaux à sa mémoire, souhaitant que son esprit critique éclaire les débats.

Sid Ali

## ORGANISATION TERRITORIALE

### 11 nouvelles wilayas pour un service public renforcé

**L**e ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a annoncé hier dimanche à Alger que le projet de loi sur l'organisation territoriale marque « un nouveau jalon dans la réforme institutionnelle de l'État » et vise à rapprocher l'administration du citoyen.

Ce texte prévoit la promotion de 11 circonscriptions administratives au statut de wilayas à part entière, portant le nombre total de wilayas à 69 et regroupant 1 541 communes. Le nouveau découpage tient compte des potentialités économiques, de la densité démographique et de l'étendue géographique des régions, et entend réduire les disparités de développement, en particulier dans les Hauts Plateaux et le Sud. Les nouvelles wilayas bénéficieront de structures administratives intégrées et de ressources humaines qualifiées pour assurer la planification, l'exécution et le suivi des programmes de développement.

Un plan intégré, couvrant les volets organisationnel, humain et financier, accompagnera cette transition afin de garantir une mise en œuvre fluide. Les walis des wilayas mères piloteront le transfert progressif des compétences pour permettre aux nouvelles wilayas de démarrer pleinement leurs missions dès le 1er janvier 2027.

Les textes d'application relatifs aux circonscriptions électORALES, à la dénomination des wilayas et de leurs chefs-lieux, ainsi qu'à la création et aux limites des communes, ont déjà été préparés.

R.N

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

### Le Général d'Armée Saïd Chanegriha entame une visite officielle au Qatar

**L**e Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a entamé, hier dimanche, une visite officielle au Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence internationale de Doha sur la Défense maritime "DIMDEX-2026", indique un communiqué du ministère.

Sur invitation du Général de Corps d'Armée Jassim Ben Mohammed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces Armées qataries, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle à l'Etat du Qatar, à partir d'aujourd'hui dimanche 18 janvier 2026, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence Internationale de Doha sur la Défense maritime DIMDEX-2026", précise la même source.

Lors de cette visite, "le Général d'Armée aura des entretiens avec les responsables qataris sur les voies et moyens du renforcement de la coopération militaire bilatérale", souligne le communiqué du ministère.

APS

INDUSTRIE DES  
CUIRS ET TEXTILESConventions entre le  
centre d'Ain Bessam  
et des sociétés  
nationales

Des conventions de partenariat ont été signées, samedi à Bouira, entre des sociétés nationales spécialisées dans l'industrie des cuirs et des textiles et le Centre d'excellence pour la formation d'Ain Bessam (Bouira), lors d'une cérémonie présidée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nasima Arhab. Au cours d'une visite de travail à Bouira, la ministre s'est rendue, en compagnie des autorités locales, dans la commune d'Ain Bessam, où elle a inspecté le Centre d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir. Elle a inspecté les différents services et pavillons de ce centre d'excellence, qui a récemment lancé (fin 2025), le premier cycle de formation dans trois filières ouvertes aux stagiaires.

"L'objectif est de dynamiser le secteur industriel et de répondre aux besoins du marché de l'emploi et de l'économie nationale", a expliqué à l'APS, Makhlof Laifa, directeur par intérim de la formation professionnelle à Bouira.

Sur place, la ministre a présidé une cérémonie de signature de conventions de partenariat entre le Centre d'excellence d'Ain Bessam et des sociétés nationales publiques spécialisées dans l'industrie des textiles et des cuirs, dont des filiales du groupe GITEX, comme l'Algérienne des textiles (TEXALG).

"Nous avons assisté à la signature de conventions visant à donner une nouvelle impulsion au secteur de l'industrie des cuirs et des textiles, à travers un partenariat effectif entre le secteur de la formation professionnelle et les cinq filiales du groupe industriel GITEX", a déclaré la ministre lors d'un point de presse tenu en marge de cette visite. Elle a estimé que la signature de ces conventions allait donner un nouveau souffle au Centre d'excellence d'Ain Bessam, qui, a-t-elle dit, "est capable d'intégrer de nouvelles filières et spécialités pour répondre aux besoins du groupe GITEX".

Ces conventions, signées entre le centre d'Ain Bessam et les sociétés TEXALG (Algérienne des textiles), Jacket Club, et Leather industrie et ACED (Cuir et dérivés), "permettront de former aussi des compétences nationales appelées à intégrer le monde du travail. Ce centre est considéré comme un point de liaison entre le secteur de la formation professionnelle et le secteur économique", a souligné la ministre. Des dizaines de jeunes employés de "Leather industrie" suivent une formation dans cet établissement afin de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences en matière de couture des cuirs. "Cette formation, d'une durée de trois mois, a été lancée dans le cadre d'une convention signée avec le centre", a expliqué Makhlof Laifa.

R.E

## ONS

## Le taux d'inflation établi à 1,5% fin novembre 2025

L'évolution mensuelle, mesurée par l'indice brut des prix à la consommation en novembre 2025 par rapport à octobre 2025, a atteint +1,5 %, alors qu'une baisse de 0,6 % avait été constatée à la même période de l'année précédente.



Le taux d'inflation en glissement annuel en Algérie s'est établi à 1,5% à fin novembre 2025, enregistrant un net ralentissement par rapport au niveau de 1,7% observé en octobre, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier rapport. Le rythme de l'inflation en glissement annuel à fin novembre 2025 représente l'évolution de l'Indice des prix à la consommation (IPC) sur la période allant de décembre 2024 à novembre 2025, comparativement à celle de décembre 2023 à novembre 2024.

Pour ce qui est de la variation annuelle des prix à la consommation, correspondant à l'évolution des prix en novembre 2025 par rapport à novembre 2024, une hausse modérée de 0,9% a été enregistrée, selon le rapport publié sur le site

web de l'ONS.

S'agissant de l'évolution mensuelle, mesurée par l'indice brut des prix à la consommation en novembre 2025 par rapport à octobre 2025, celle-ci a atteint +1,5 %, alors qu'une baisse de 0,6 % avait été constatée à la même période de l'année précédente. Ce résultat, supérieur à celui enregistré en octobre (+0,8%), s'explique principalement par la hausse marquée des prix des produits manufacturés (+4,3%). Cette variation notable des prix des produits manufacturés est imputable essentiellement à l'augmentation des prix des bijoux et montres (+24,7%), est-il expliqué dans le rapport.

En revanche, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 0,7%. Ainsi, les prix des produits agricoles

frais ont reculé de 1,3%, sous l'effet notamment de la baisse des prix des fruits (-10,7%), de la viande de poulet (-7,0%), ainsi que, dans une moindre mesure, des légumes (-3,9%) et des œufs (-3,6%). A l'inverse, certains produits ont enregistré des hausses, notamment la pomme de terre (+9,0%) et la viande rouge (+0,3%). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels ont connu une relative stagnation, note la même source.

De leur côté, les prix des services ont enregistré une légère progression de près de 0,2%. Corrigé des variations saisonnières, l'Indice des prix à la consommation (IPC) du mois de novembre 2025 affiche une hausse de 2,1% par rapport à octobre 2025, selon l'ONS.

Synthèse : S.A.K

SALON NATIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT  
40 exposants au rendez-vous à Sétif

La 19ème édition du salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat s'est ouverte samedi au palais des expositions Maabouda de Sétif avec la participation de 40 exposants des deux secteurs public et privé de plusieurs wilayas du pays. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire de la manifestation, Rabah Fergaga, a indiqué que cette édition qui se poursuit jusqu'au 19 janvier courant est organisée par une société privée spécialisée dans l'organisation des expositions en coordination avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du dévelo-

pement technologique (ANVREDET) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous l'égide de ce ministère et du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et du wali de Sétif, sous le slogan "les compétences de l'Est du pays au service de l'industrie nationale". Selon la même source, la manifestation est une opportunité pour les entreprises économiques participantes offrant des emplois de se rapprocher des demandeurs de travail et de communiquer directement avec eux sur les profils des postes et les compétences

des candidats. Il a assuré que cet événement verra la tenue d'ateliers de formation des jeunes et des étudiants encadrés par des spécialistes sur notamment la recherche d'emploi, la rédaction de CV, la conduite des entrevues de recrutement ainsi qu'un concours intitulé "le jour du challenge" sur le meilleur plan pour transformer une idée en une start-up.

De son côté, le directeur central de la communication à la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), Mohamed Soltani, a indiqué que la participation de l'ADE au salon vise à en présenter l'activité à l'échelle nationale et à ren-

contrer les chercheurs d'emplois parmi les diplômés universitaires pour, a-t-il affirmé, "dénicier +les oiseaux rares+ dans certaines spécialités dont le contentieux, la chimie, la biologie, l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique". Pour M. Fekhri El Hadj, directeur des ressources humaines d'une société privée de distribution des articles scolaires et bureautique et les équipements des hôtels et magasins, a expliqué sa participation par le souci de se rapprocher des compétences nationales pour procéder à des recrutements qui apportent une valeur ajoutée à l'entreprise.

R.E



EL-MENIAA

## L'extension des superficies irriguées érige la wilaya en pôle agricole prometteur



**L**a wilaya d'El-Meniaa a connu, entre 2021 et 2025, un essor agricole, en termes d'extension des superficies irriguées, de développement de la céréaliculture et de la consolidation des infrastructures, à la faveur de programmes de soutien aux opérateurs agricoles.

S'exprimant en marge du 4ème Salon international de l'agriculture, de l'industrie de transformation et de l'élevage (13-16 janvier), le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a expliqué que la campagne labours-semaines ne constitue pas seulement une étape saisonnière du cycle de production, mais un véritable indicateur de la pertinence des stratégiques publiques visant à valoriser les potentialités des régions du Sud et de traduire les défis climatiques et économiques en opportunités d'investissement, évoquant la place stratégique du Sahara algérien en tant qu'espace de production agricole.

Le chef de l'exécutif de wilaya a révélé, à titre d'illustration, que la surface dédiée au développement de la céréaliculture est passée de 7.437 hectares (ha) 2021 à plus de 26.540 ha ces dernières

saisons, donnant lieu à une hausse de la récolte céréalière de près de 300.000 quintaux (QX) à plus de 1,1 million QX.

Cette saison agricole est marquée par une extension de 4.000 ha, comparativement à la saison écoulée, a-t-il ajouté.

S'agissant des infrastructures retenues pour le secteur, M. Benmalek a fait état de l'électrification, depuis 2021, à la faveur d'un programme commun entre le ministère de l'Agriculture et la Sonelgaz, de 1.291 exploitations agricoles, à travers la réalisation de 824 raccordements, en attendant de faire bénéficier d'autres exploitation de ce programme.

Les données présentées par le wali d'El-Meniaa font ressortir la réalisation, durant la même période, de pistes d'accès totalisant 18.964 km, en vue de faciliter l'accès des opérateurs agricoles et permettre le transport des équipements, réduire les frais de production et améliorer les conditions de commercialisation.

Soutien financier aux cultures stratégiques Le

premier responsable de la wilaya a fait part, en outre, de plus de 335 agriculteurs ayant bénéficié, depuis 2023, du soutien financier dédié aux opérateurs adhérent au programme des cultures stratégiques, pour un volume global dépassant 5,4 milliards DA.

Et de soutenir que l'extension des superficies agricoles a eu d'autres retombées positives, notamment sur la production animale permettant d'atteindre, à titre d'exemple, un cheptel de 46.757 têtes d'ovins, 9.061 de caprins, 355 têtes de bovins laitiers, 3.047 camélidés et 68 équins.

M. Benmalek a fait savoir aussi que la wilaya d'El-Meniaa a été dotée de 11 centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité de plus de 50.000 QX chacun, en sus d'un silo d'une capacité d'un (1) un million QX, susceptibles de stocker le produit agricole stratégique, encourager l'investissement agricole dans la région et contribuer à la consolidation de la sécurité alimentaire nationale.

**DJANET**

**Opération de maintenance du réseau électrique en prévision de la période estivale**

Une large opération proactive de maintenance et de confortement du réseau électrique est lancée dans la wilaya de Djianet, en prévision de la prochaine saison estivale, dans le but d'assurer la continuité et la qualité du service, a-t-on appris samedi de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Intervenant en application du plan stratégique anticipatif de maintenance et de confortement du réseau électrique, notamment dans les wilayas du Sud, l'opération est assurée, aux côtés des services locaux, par des équipes techniques spécialisées, déployées des wilayas d'Illizi, Sétif et El-Oued et regroupant 24 agents, scindés en trois groupes pour mener ces actions de maintenance.

Cette opération proactive, inscrite au titre de la solidarité professionnelle au sein de la Sonelgaz, cible un réseau de 849 km, l'inspection de 224 transformateurs électriques et trois (3) postes de transfert, en sus de la projection d'interventions techniques au niveau des différentes régions, y compris les zones reculées, dont le centre de Djianet, la commune de Bordj El-Haouès et les localités de Tinelkorn, Arkine, Tourrest et Iherir, a précisé la source.

Cette campagne d'envergure permettra la réalisation de divers travaux de maintenance du réseau et des installations électriques, dans le but d'assurer la continuité du service public et d'éviter les perturbations de distribution électrique dans cette région aux rudes conditions climatiques, notamment en saison estivale marquée d'un des plus importants pics de consommation dans les régions du Sud.

**TLEMCEN**

**75 millions DA pour la réhabilitation du plateau de Lalla Setti**

Une enveloppe financière de 75 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation du parc touristique du plateau de "Lalla Setti" à Tlemcen, ont indiqué les services de la wilaya. Ce projet, financé par le Fonds de soutien au développement social et économique des collectivités locales, concerne les travaux de réhabilitation des aires de jeux, le renouvellement du mobilier urbain, l'aménagement des espaces verts, l'amélioration de l'éclairage public, ainsi qu'à la remise à niveau du système des fontaines. Il prévoit également l'extension du système d'irrigation du lac et la réalisation de jeux d'eau au niveau de la terrasse.

La même source a ajouté que l'ensemble de ces opérations déjà été lancé et que leur réception est prévue pour la fin du premier trimestre de l'année en cours, dans le but de renforcer la qualité des services publics offerts par cette infrastructure touristique. Par ailleurs, les travaux de maintenance du téléphérique se poursuivent, depuis le mois de mars dernier. Ils portent sur la réhabilitation des pylônes et des câbles selon des normes techniques élevées, en raison du dépassement de la durée d'exploitation technique autorisée, estimée à 24 000 heures, conformément aux normes internationales de sécurité et de sûreté. Le téléphérique devra entrer de nouveau en service à la fin du premier semestre de l'année en cours, avant le lancement de la prochaine saison estivale.

**SIDI BEL-ABBES**

**Un programme touristique éducatif pour ancrer la culture touristique chez les élèves**

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a entamé la mise en œuvre d'un programme destiné aux établissements éducatifs, visant à ancrer la culture touristique chez les élèves et à leur faire découvrir les potentialités naturelles et culturelles dont regorge la wilaya, a indiqué la cellule de communication de la direction.

Dans ce cadre, la direction a organisé, samedi, une sortie touristique au profit de 32 élèves du lycée des Mathématiques de la wilaya, s'inscrivant dans une approche durable tendant à faire de la promotion du tourisme local une activité continue, précise la même source. Le programme de la visite a comporté un circuit urbain et culturel à l'intérieur de la ville de Sidi Bel-Abbes, permettant aux élèves de découvrir plusieurs sites et monuments historiques, ainsi qu'un circuit touristique naturel englobant l'oued Sarno et le lac de Sidi M'hamed Benali, considérés parmi les principaux espaces naturels reflétant la diversité et la beauté de l'environnement local. Cette initiative ne s'est pas limitée à un aspect récréatif, mais a revêtu également des dimensions éducatives et de sensibilisation, à travers l'inculpation des principes du tourisme responsable, le renforcement de la culture de préservation des sites touristiques et naturels et le rapprochement des jeunes de leur environnement local. La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a souligné que cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à impliquer les jeunes dans la promotion du tourisme interne, précisant que cette expérience sera ultérieurement accompagnée d'activités complémentaires.

**TIZI-OUZOU**

**Lancement de la 3<sup>e</sup> opération de plantation de 2.000 oliviers**



**L**a 3<sup>e</sup> opération de plantation de 2.000 oliviers a été lancée, samedi à Tizi-Ouzou, à partir du village Ihesnaouene dans la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Initiée par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) en collaboration avec la société civile, cette opération a vu la mise en terre de 300 oliviers au village Ihesnaouene. Elle touchera dix (10) villages: Ihesnaouene (Tizi-Ouzou), Tala Guehia (Aït Aissa Mimoun), Akerrou, Sidi Ali Bounab (Tadmait), El Hemri (Fréha), Taouint Oulakhrif (Tizi-Rached), Aït Anane (Boghnî), Tala Taghla et Thakhamth n'eldjir (Boudjima), Aït Toudert (Aït Toudert) et Aït Zaim (Maatkas).

Cette opération d'envergure s'inscrit dans la continuité d'un programme agricole durable visant la valorisation de l'oléiculture, et fait suite au succès des deux précédentes éditions (2024 et 2025), marquées par une large adhésion des populations locales et une amélioration notable de la sensibilisation autour de la plantation de l'olivier.

Elle vise à "encourager et à promou-

voir la culture de l'olivier, symbole de résilience et de richesse", a indiqué le secrétaire général de la CAW, Tarik Benabdellaziz qui a souligné qu'au-delà de son aspect agricole, cette opération "revêt un important caractère pédagogique et éducatif".

Il a, à ce propos, précisé qu'"une attention particulière est accordée à l'implication des jeunes, des écoliers et des femmes rurales, considérés comme des acteurs essentiels dans la transmission des bonnes pratiques agricoles et la préservation du patrimoine naturel".

L'action a suscité une large mobilisation. Outre la participation des institutions partenaires, telles que la direction des services agricoles et la Conservation des forêts, le comité du village Ihesnaouene et de nombreux habitants de la région ont aussi participé à la plantation, saluant cette initiative "louable qui mérite d'être pérennisée", selon les avis recueillis auprès de bénévoles.

A noter que pour la réussite de ces opérations, des actions de sensibilisation accompagnent les plantations, permettant aux participants de s'in-

tier aux techniques de mise en terre, à l'entretien des oliviers et à l'importance de la protection de l'environnement, selon le SG de la CAW.

Selon les responsables de la Chambre, la plantation de ces 2.000 oliviers (par édition selon les ambitions de l'institution) participe à la lutte contre la dégradation des terres et leur protection contre l'érosion tout en contribuant au maintien de la biodiversité.

"L'olivier, reconnu pour sa capacité d'adaptation aux conditions climatiques locales, constitue un allié majeur dans la préservation des écosystèmes et dans la promotion d'une agriculture résiliente face aux changements climatiques", a-t-on rappelé.

D'un point de vue socio-économique, le développement de l'oléiculture représente une "opportunité significative" pour l'économie locale, en favorisant la création de revenus durables et le renforcement de l'autonomie alimentaire, selon la même source.

**Guelma : 9.000 qx de blés livrés quotidiennement à 14 minoteries**

**P**as moins de 14 minoteries publiques et privées, produisant de la semoule et de la farine dans la wilaya de Guelma, sont quotidiennement approvisionnées de plus de 9.000 quintaux de blés dur et tendre depuis la Coopérative des

céréales et des légumes secs (CCLS), a indiqué, mercredi, le directeur des Services agricoles (DSA), Rachid Rehmania. M. Rehmania a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette quantité de blé, qui correspond aux capacités de produc-

tion des unités de transformation, est "suffisante pour répondre aux besoins du marché local, notamment des boulangeries, et fournit d'importantes quantités de son pour l'alimentation animale". Le responsable a souligné

qu'une "grande partie des céréales" livrées quotidiennement aux minoteries est constituée de blé dur, destiné à approvisionner quatre unités importantes de production de semoule relevant du groupe agro-industriel public AGRODIV, le

## EL-MENIAA

**2.500 personnes ont visité le musée public national en 2025**

Le musée national public d'El-Meniaa a accueilli l'an dernière (2025) plus de 2.500 visiteurs, nationaux et étrangers, ont indiqué samedi les responsables de cet organisme culturel.

Ces visiteurs, dont 1.066 nationaux, 966 élèves structurés dans le cadre de délégations scolaires, 18 délégations officielles et 450 touristes étrangers, ont fortement apprécié le fond muséal et les objets antiques témoignant du passage de grandes civilisations dans la région, a affirmé la directrice du musée, Oum-El-Kheir Hamel.

Le musée en question est géré par des cadres pluridisciplinaires, dont certains polyglottes, qui se chargent d'expliquer aux visiteurs et leur fournir les informations nécessaires et détaillées sur les composantes du musée et ses divers contenus, enrichissant le patrimoine culturel de la région.

Ce musée renferme quelque 146.000 pièces archéologiques, dont près de 1.100 unités sont étalées au niveau de quatre ailes principales, celles des pièces géologiques, des objets paléontologiques, d'autres de la préhistoire et une aile dédiée à l'ethnographie.

Le fond muséal regorge de diverses collections, notamment de poterie, d'armes antiques et de pièces monétaires datant de différentes époques.

On y trouve également des articles témoignant la vie des anciennes populations du Sahara, mettant en exergue leur génie d'adaptation et de domestication de leur rude et hostile milieu naturel, en plus d'apporter un éclairage sur le vieux Ksar surplombant un monticule à l'entrée de la ville d'El-Meniaa.

Selon Mme Hamel, la mission du musée ne consiste pas seulement en la préservation de la mémoire historique collective et le legs culturel, mais s'est imposée en centre d'attraction touristique culturelle drainant de nombreux visiteurs, nationaux et étrangers, notamment durant la saison du tourisme saharien.

## TISSEMSILT

**Participation de plus de 2.100 élèves aux olympiades algériennes des mathématiques**

Quelque 2.139 élèves, filles et garçons, ont pris part, samedi dans la wilaya de Tissemsilt, aux Olympiades algériennes de mathématiques 2026, a indiqué le directeur de l'Education de la wilaya, M. Hocine Medjahed.

S'exprimant lors de la supervision du lancement des épreuves de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques de l'année en cours au niveau de la wilaya, au CEM Mouloud Feraoun dans la commune de Tissemsilt, M. Medjahed a souligné que cette édition enregistre la participation de 2.139 élèves.

Le même responsable a ajouté que les participants se répartissent entre le cycle moyen avec 1.828 élèves, le cycle secondaire avec 311 participants, répartis sur 12 centres à travers les communes de la wilaya, dont trois centres au chef-lieu de la wilaya.

Les autres centres sont répartis entre les communes de Thenet El Had, Bordj Emir Abdelkader, Larbaâ Djermane (Lardjem), Ammari, El Ayoun, Khemisti, Bordj Bounâma, Lazharia et Beni Slimane.

L'intervenant a également souligné que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette compétition, à laquelle le secteur de tutelle accorde une importance particulière.

## BENI-ABBES

**Poursuite des études pour la réalisation d'un aéroport international**

**L**es études techniques pour la réalisation d'un aéroport international mixte à Beni-Abbes se poursuivent actuellement, dans l'objectif de doter cette wilaya d'une infrastructure aéroportuaire pouvant stimuler son développement, a-t-on appris auprès du chef de l'exécutif de cette wilaya.

Les études pour la concrétisation de ce projet ambitieux se poursuivent, avant le lancement de sa réalisation, dans le cadre des opérations de développement dont a bénéficié la région, a précisé le wali de Beni-Abbes, Ali Moulay.

Ces études, confiées à la société publique algérienne d'études d'infrastructures (Saeti), portent principalement sur l'identification des travaux publics et d'infrastructures de base à réaliser dans cet aéroport, notamment les pistes d'envol, les voies de circulation (taxiways), les aires de trafic, les bretelles d'accès, les passerelles pour avions et les systèmes de balisage lumineux et d'autres annexes nécessaire à ce genre d'infrastructure aéroportuaire, et ce, conformément aux standards internationaux, selon la direction locale des Travaux publics et des infrastructures de base.

Pour sa part, l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires (EGSA-Oran), dans le but de la réalisation de cet aéroport, avait précédemment lancé un concours national d'architecture pour la conception architecturale de la zone terminale de ce futur aéroport international.

Auparavant, les services compétents de la wilaya de Beni-Abbes avaient dégagé une assiette foncière de 3.430 hectares pour l'implantation de cette importante infrastructure aéroportuaire dans la région de Zghmara, à environ 40 km au Sud-ouest de Beni-Abbes, a-t-on rappelé.

## BLIDA

**Sortie d'une promotion de 25 étudiants titulaires d'une Idjaza en lectures coraniques**

**L**a Direction des affaires religieuses et des waiks de la wilaya de Blida a organisé, samedi, la cérémonie de sortie de la 3e promotion d'étudiants ayant obtenu une Idjaza dans les lectures du Coran, au nombre de 25. Abrétiée à la salle de conférences "Cheikh Abderrahmane El-Djilali" de la mosquée El-Kaouthar, de la commune de Blida, la cérémonie de sortie de cette 3e promotion d'étudiants titulaires d'une Idjaza en lectures coraniques, saluant les efforts des cheikhs et des imams, ainsi que leur contribution au service du Saint Coran et à la diffusion de la science des lectures, conformément aux règles scientifiques en vigueur.

Il a ajouté que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le parcours de la formation coranique organisée, à encourager les étudiants à s'orienter vers la science des lectures et à promouvoir l'enseignement coranique, en vue d'en assurer la pérennité, conformément au référent religieux national. Pour sa part, le président de l'Instance de lecture Abdelkrim Hamadouche, a indiqué que cette instance, considérée comme la première structure officielle créée au niveau national en novembre 2015, a permis, à ce jour, l'octroi d'une Idjaza en lectures coraniques à 62 étudiants de différentes wilayas du pays.

**ALLEMAGNE**

**Dortmund mate Sankt Pauli dans le temps additionnel**

Dortmund miraculé: le BVB, qui était tenu en échec par le relégable Sankt Pauli, s'est imposé (3-2) samedi grâce à un penalty marqué à la sixième minute du temps additionnel, pour conforter sa deuxième place en Bundesliga après 18 journées.

Les joueurs de la Ruhr menaient tranquillement 2-0 à l'heure de jeu, mais Sankt Pauli, 18e et dernier, est revenu à 2-2 en dix minutes. Il a fallu une intervention de la VAR après la fin du temps réglementaire pour transformer en penalty un coup franc siillé dans un premier temps par l'arbitre en dehors de la surface.

Face au "mur jaune", Emre Can n'a pas tremblé et a offert au Borussia une victoire inespérée (3-2, 90e+6).

Dortmund se rapproche à huit points du Bayern, qui se déplace à Leipzig en fin de journée (18h30).

Julian Brandt avait ouvert le score en reprenant aux six mètres un centre de la droite de Karim Adeyemi (1-0, 45e+1).

Le même Adeyemi s'est ensuite mué en buteur pour faire le break (2-0, 54e), bien décalé par Fabio Silva qui a fixé le gardien adverse sur un contre.

Mais Sankt Pauli, qui lutte pour le maintien, a renversé la partie sur deux coups de pieds arrêtés: l'Américain James Sands a marqué de la tête sur corner (2-1, 62e), et l'Anglais Ricky-Jade Jones a victorieusement repris de volée un coup franc (2-2, 72e).

Les joueurs de Hambourg croyaient tenir un point précieux jusqu'à la toute fin du temps additionnel, et la décision de l'arbitre d'accorder un penalty après révision vidéo.

R.S

**FOOT/CHAMPIONNAT D'ITALIE**

**L'Inter Milan bat Udine (1-0) et reprend six points d'avance**

L'Inter Milan a repris le large en tête du Championnat d'Italie avec son succès à Udine (1-0) samedi pour le compte de la 21e journée, en attendant que son premier poursuivant et grand rival, l'AC Milan, affronte Lecce dimanche.

L'Inter a enchaîné un neuvième match consécutif sans défaite en Serie A (huit victoires, un nul) grâce à un but de son capitaine Lautaro Martínez (20e).

L'Argentin, en tête du classement des buteurs, a ajouté une onzième réalisation à son compteur personnel de la saison sur un service dans la surface de réparation de Francesco Pio Esposito. Avant de recevoir Arsenal mardi lors du choc de la 7e journée de la phase de pool de la Ligue des champions, les Nerazzurri comptent six points d'avance sur l'AC Milan et ont relégué Naples (3e) à neuf longueurs.

Mais le champion en titre peut réduire l'écart en battant Sassuolo samedi en fin d'après-midi au stade Diego-Armando Maradona.

R.S

**FOOT/ CHAMPIONNAT D'ESPAGNE**

**Le Real domine Levante (2-0) et renoue avec le succès**

Après un passage à vide, le Real Madrid a renoué avec les victoires après son succès contre Levante (2-0) samedi en Liga, trois jours après la déconvenue en Coupe du Roi. Cette victoire contre l'avant-dernier, donne un peu d'air au Real à l'issue d'une semaine très mouvementée, marquée par le limogeage de son entraîneur Xabi Alonso, remplacé par Alvaro Arbeloa.

Le penalty réussi par Kylian Mbappé à la 58e minute, son 19e but en Liga cette saison, a délivré son équipe.

La tête marquée par Raul Asencio (65e) a définitivement offert un premier succès à Arbeloa, le jour de ses 43 ans, après son baptême raté en coupe.

L'ancien latéral droit du Real a été nommé lundi à la place de Xabi Alonso, limogé à la suite de la défaite la veille en finale de la Supercoupe d'Espagne contre le Barça (3-2).

R.S

**CAN 2025**

**Le Nigeria décroche la troisième place face à l'Égypte aux tirs au but**

Dans une atmosphère largement favorable aux Super Eagles, le Nigeria a obtenu la troisième place de la CAN 2025 en s'imposant face à l'Égypte lors de la séance de tirs au but, après un match nul et vierge au terme du temps réglementaire (0-0, 4-2 tab). Soutenus par le public du stade Mohamed V de Casablanca, les Nigé-

rians ont pu compter sur un Stanley Nwabali impérial, décisif au moment crucial. Avant la finale très attendue entre le Maroc et le Sénégal, cette rencontre sans véritable enjeu sportif a longtemps manqué de rythme. Les deux sélections, pourtant proches de leurs équipes types, peinent à créer le danger. Les Égyptiens, malgré la présence de ca-

dres comme Mohamed Salah, ne parviennent pas à prendre l'ascendant. La première occasion notable intervient à la 27e minute, lorsque Salah manque de peu de profiter d'un ballon mal repoussé. Le Nigeria croit ouvrir le score avant la pause, mais la VAR annule le but pour une faute préalable. En seconde pé-

riode, malgré l'entrée de Lookman et les appels du public réclamant Osimhen, aucune des deux équipes ne trouve la faille. Conformément au règlement, la décision se fait directement aux tirs au but, où le Nigeria se montre plus efficace et offre une place sur le podium continental.

R.S

**ANGLETERRE**

**Arsenal rate le coche, Manchester City et Liverpool n'avancent plus**



**L**e leader Arsenal n'a ramené qu'un point de son déplacement à Nottingham Forest (0-0), samedi, mais cela suffit pour accroître un peu l'écart avec son poursuivant Manchester City, battu 2-0 chez le rival Manchester United (2-0).

Accroché par Burnley (1-1), Liverpool ne s'est lui pas rassuré avant son déplacement à Marseille, mercredi en Ligue des champions. L'ancien entraîneur de Strasbourg, Liam Rosenior, est sorti vainqueur de son premier match de Premier League, avec Chelsea contre Brentford (2-0).

**Des regrets pour Arsenal**

Les "Gunners" (1er, 50 pts) n'ont "que" sept points d'avance sur Manchester City (2e, 43 pts) après avoir buté sur le premier non-relégable, Nottingham Forest (17e, 22 pts).

Au City Ground, les joueurs de Mikel Arteta ont rarement été mis en danger, comme souvent. Mais ils ont aussi échoué à convertir plusieurs occasions franches, à l'image de Declan Rice (17e), Vicko Gyökeres (28e) puis Gabriel Martinelli dans la foulée, ou encore Bukayo Saka et Mikel Merino peu après l'heure de jeu.

**City en panne sèche**

Si les joueurs de Manchester City espéraient passer devant Arsenal dans la course au titre, le début d'année a doublé leurs espoirs, avec

trois matches nuls et une défaite en championnat.

Rien n'a fonctionné pour les joueurs de Pep Guardiola à Old Trafford, apathiques comme rarement, y compris depuis le début du déclin, il y a dix-huit mois.

Un certain mérite peut être attribué à Manchester United, qui a abordé ce match en roue libre avec son entraîneur intérimaire, Michael Carrick, probablement là jusqu'en fin de saison après avoir succédé à Ruben Amorim cette semaine.

Bryan Mbeumo a trouvé l'ouverture après une longue domination (65e, 1-0), puis Patrick Dorgu a fini de décourager les Citizens (76e, 2-0). En l'absence de Ruben Dias, pour encore un mois, les erreances défensives ont été frappantes.

"Nous savions que United était une équipe de transition et nous n'avons pas réussi à contrôler cela", a reconnu Pep Guardiola.

Cinquième du classement, Manchester United reste dans la course pour la Ligue des Champions.

**Liverpool maladroit**

Quatre jours avant son déplacement à Marseille en Ligue des Champions, Liverpool (4e, 36 pts) a de nouveau enregistré une sérieuse contre-performance, face à l'avant-dernier, Burnley (1-1).

Les Reds avaient fait le plus dur en ouvrant le score juste avant la pause par Florian Wirtz (42e), mais ils ont

été rejoints par un but de Marcus Edwards (65e).

Les coéquipiers d'Hugo Ekitiké, titularisé pour la première fois depuis le 1er janvier mais dont aucun des six tirs n'a pu faire la différence, voient tous leurs poursuivants revenir menacer leur place qualificative pour la prochaine Ligue des Champions (cinq équipes en trois points). Ils n'ont remporté aucun de leurs matches de championnat en 2026.

**Première victoire pour Rosenior**

Logiquement battu 3-2 par Arsenal mercredi en demi-finale aller de Coupe de la Ligue, Chelsea et son nouvel entraîneur Liam Rosenior sont péniblement venus à bout de Brentford (2-0).

Les Blues, sixièmes de Premier League, ont fait preuve d'une efficacité maximale en marquant sur leurs deux seuls tirs cadrés, ceux de Joao Pedro (26e) et Cole Palmer, sur penalty (76e).

Malgré le premier match du milieu de terrain Connor Gallagher, venu de l'Atlético Madrid, Tottenham s'est incliné 2-1 devant West Ham grâce à but de Callum Wilson dans le temps additionnel.

L'avenir de son entraîneur Thomas Frank, arrivé l'été dernier, est plus que jamais menacé, comme l'ont chanté les supporters des Spurs, actuellement quatorzièmes.

AFP

FOOT/ SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

# Le MC Alger sacré pour la cinquième fois

*Le MC Alger a remporté l'édition 2025 de la Supercoupe d'Algérie de football, en battant son rival l'USM Alger (1-0, mi-temps 0-0), en match disputé samedi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki.*



**L**'unique but de la rencontre a été inscrit à la 74e minute de jeu, par le frânement incorporé Zakaria Naïdi, ayant réussi à tromper le gardien usmiste d'une belle tête croisée au premier poteau, après avoir reçu un joli centre de l'aile droite.

Une conséquence logique, vu la physionomie de la rencontre, car si le jeu était relativement équilibré, entre deux adversaires d'égale valeur, ce sont les Vert et Rouge qui ont été les plus trans-chants devant.

Les meilleures occasions du match étaient d'ailleurs moulou-déennes, à commencer par celle

d'Anatouf, qui dès la première minute de jeu s'était retrouvé dans un duel, face à face, avec le gardien de l'USMA.

Malheureusement pour lui, Oussama Benbot avait bien anticipé, et il était sorti au bon moment pour contrer le ballon, évitant ainsi à son équipe de concéder un but précoce.

La deuxième occasion qui mérite d'être signalée est survenue à la 26e minute de jeu et elle était également mouloudéenne, puisque Halâmia avait failli trouver le chemin des filets, sur un joli coup franc direct, sorti finalement légèrement au-dessus.

Douze minutes plus tard, et suite à une belle action collective des Vert et Rouge, Boukholla a tenté une belle reprise de volée à l'entrée du carré des 18 mètres, mais vigilant, le gardien usmiste a sorti une parade venue d'ailleurs, pour écarter le danger en corner.

Le même scénario s'est poursuivi en deuxième période, avec une équipe du Mouloudia toujours plus tranchante sur le plan offensif, et qui a fini par voir ses efforts récompensés à la 74e minute de jeu.

Les Rouge et Noir ont accéléré le jeu dans le dernier quart d'heure, avec l'espoir de revenir

au score. Ils ont compté notamment sur les éléments frais, qui venaient de faire leur entrée en jeu, comme Khalidi et Aimé Junior, mais sans succès face à une défense adverse bien organisée. Le but de Naïdi a suffi au bonheur du "Doyen", qui remporte la cinquième Supercoupe d'Algérie de son histoire, après celles de 2006, 2007, 2014 et 2024, alors que l'USMA concède une quatrième défaite dans cette compétition, après les revers de 1981, 2014, et 2020 contre deux succès en 2013 (face à l'ES Sétif : 2-0) et 2016 (devant le MCA : 2-0).

R.S

## CAN 2025

## Un "scandale sans précédent" dans l'histoire de la compétition continentale

**L**es décisions arbitrales lors des rencontres de l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des nations de football, ont suscité une large controverse dans les meilleurs sportifs et une vague de critiques d'experts et de spécialistes qui considèrent que ce qui s'est passé constitue un "scandale sans précédent" dans l'histoire de la compétition continentale.

De nombreux anciens arbitres internationaux se sont accordés à affirmer que l'arbitrage a directement affecté les résultats de plusieurs matchs et a gravement entaché la crédibilité de cette compétition de football, en raison des erreurs d'arbitrage qui ont lésé aussi bien l'équipe d'Algérie que d'autres formations participantes.

L'ancien arbitre international Abdelaziz Chadli a déclaré à l'APS, à ce propos, que ce qui s'est passé, en réalité, lors de cette CAN "n'était rien d'autre qu'un scénario planifié en coulisses, en collusion avec le pays organisateur", ce qui a "nué gravement à la crédibilité des instances footballistiques africaines et porte atteinte à leur réputation sur la scène internationale".

M. Chadli, qui a arbitré au cours de trois éditions de la CAN (1998, 2000 et 2002), a souligné que le pays organisateur "a eu recours à des méthodes et des pratiques illicites, et exploité l'instance continentale du football pour tenter de remporter le titre, même en pertinant les règles et l'éthique".

Il a considéré que ce qui s'est passé est un "scandale" qui a totalement "dénaturé le caractère sportif du tournoi, le transformant en foire d'emportage et en compétition dirigée par des considérations opportunistes et des ambitions illégitimes, faisant ressembler cette édition 2025 en comédie de théâtre, loin de l'esprit de loyale compétition". Pour cet ancien arbitre international, ces anomalies "ne sont pas limitées aux décisions arbitrales sur le rectangle vert, mais ont, également, concerné les aspects organisationnels et comportementaux. L'équipe algérienne ayant été soumise, avant et après le match contre le Nigeria, à des pressions et à des provocations, notamment par les atermoiements coupables ayant précédé la désignation des arbitres et la pression exercée sur la délégation algérienne par tous les moyens".

L'édition de 2025 de la CAN demeurera "une tache honteuse et indélébile pour le pays organisateur", selon M. Chadli qui a souligné que l'histoire retiendra que cette édition n'était rien d'autre qu'une "pièce de théâtre bien orchestrée visant à ouvrir la voie à l'attribution du titre, quels que soient les moyens, au pays hôte". De son côté, l'ancien referee international, Djamel-Eddine Benchaâ, qui a obtenu le badge de la FIFA 1999, et qui a dirigé plusieurs rencontres internationales, estime que la CAN 2025 a "mis au jour des erreurs

graves dans l'arbitrage", ainsi que des "manipulations flagrantes dans la désignation des arbitres comme l'ont prouvé des nominations de certains directeurs de jeu avant qu'ils ne soient remplacés sans que les raisons n'en soient fournies".

Cela constitue, selon lui, un "indicateur édifiant et dangereux" des "pratiques malsaines et des manipulations éhontées fomentées par le pays organisateur de cette CAN". M. Benchaâ, actuellement superviseur des arbitres au sein de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) en Algérie, a ajouté que des "erreurs d'arbitrage graves" ont touché plusieurs équipes, y compris l'équipe nationale algérienne qui a été privée, selon lui, de deux penalties évidents face au Nigeria, sans que la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) n'intervienne, considérant que ces pratiques ont "nué à l'image du football africain et ont eu un impact négatif sur sa crédibilité".

Pour sa part, Salim Oussaci, ancien arbitre international, a considéré que cette édition a été "marquée par des erreurs d'arbitrage ayant directement influé sur les résultats de nombreuses rencontres", surtout, a-t-il souligné, que le pays organisateur a exercé un "contrôle strict sur les rouages de l'arbitrage, contrariant ainsi l'intégrité du jeu", sans compter "l'impact déplorable sur la crédibilité de cette compétition, transformée en un conflit de coulisses".

M. Oussaci a précisé que le manque d'intégrité observé au cours de cette édition a également concerné l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), soulignant que le pays organisateur a "énormément profité de la partialité de l'arbitrage en sa faveur, comme chacun a pu le constater lors de ses matchs contre les Comores, le Mali et le Cameroun".

Selon lui, un "plan minutieux" a été mis en place pour épouser moralement les joueurs des équipes susceptibles de rivaliser avec le pays hôte, comme cela s'est produit lors du match Algérie-Nigéria qui avait l'arbitre sénégalais Issa Sy a "accompli une mission commandée consistant à frapper le moral des joueurs algériens en leur distribuant des cartons jaunes gratuits dès le coup d'envoi, les mettant ainsi sous une pression intense, et impactant négativement leur performance tout au long du match, comme convenu en coulisses".

M. Oussaci a conclu en affirmant que le non-recours intentionnel à la technologie de la VAR pour revoir certaines actions litigieuses, allié à la "gratification" des arbitres ayant fauté et qui ont été "remerciés" en se voyant désignés pour diriger d'autres matches à fort enjeu, constitue un "dérapage dangereux qui a gravement compromis l'intégrité du jeu, imprimant à jamais une tâche de honte dans l'histoire du tournoi continental".

R.S

## KARATÉ/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE BENJAMINS ET MINIMES

### Les athlètes d'Abtal

### Aurès Batna se distinguent

**L**es jeunes karatékas du club amateur Abtal Aurès Batna se sont distingués au championnat d'Algérie de karaté-do benjamins et minimes en spécialité kata individuel et par équipes, qui a pris fin, samedi à la salle omnisports du complexe 24 février à Sidi Bel-Abbes. Chez les filles comme chez les garçons, les représentants du club Amateur Abtal Aurès Batna ont surclassé leurs concurrents en décrochant plusieurs titres dans les différentes catégories de poids, suivis des clubs CRB Cheraga d'Algier et USMAB Sétif.

Le niveau technique de cette compétition, encadrée par plus de 150 arbitres, a été jugé très appréciable et encourageant, selon le président de la ligue oranaise de karaté-do, Fatah Houari.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Sidi Bel-Abbes spécialisée en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, a regroupé plus de 428 jeunes karatékas filles et garçons, issus de 38 ligues de wilaya, représentant différents clubs nationaux affiliés à la Fédération. En clôture, les lauréats de ce championnat national, filles et garçons, ont été récompensés par des trophées, en présence du président de la Fédération algérienne de Karaté-do, Reda Benkaddour et de représentants de la DJS de Sidi Bel-Abbes.

## TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR

### Les Algériens Reguig et Sahtali intègrent le tableau final

Les tennismen algériens Samir Hamza Reguig et Toufik Sahtali intégreront directement le tableau final du tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", prévu du 19 au 25 janvier en Tunisie, suivant la liste d'admission, dévoilée hier dimanche par les organisateurs.

Doté d'un prize-money de 15 000 USD et organisé sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, d'Europe, de Scandinavie, d'Amérique et du Japon. Parmi eux, certains tennismen relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Slovaque Lukas Pokorny: 479e mondial et tête de série N1.

R.S

## SYRIE

# Al-Tabqa et le barrage de l'Euphrate passent sous contrôle de l'armée

*L'armée syrienne a annoncé, à l'aube d'hier dimanche, avoir pris le contrôle de la ville stratégique d'Al-Tabqa ainsi que du barrage de l'Euphrate, à l'ouest de la province de Raqa (nord-est du pays). Dans le même temps, les Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les YPG) ont fait exploser deux ponts à Raqa et bombardé des quartiers de la ville de Deir ez-Zor (est).*

Les affrontements sur le terrain s'intensifient à l'ouest de l'Euphrate entre l'armée syrienne et les FDS, tandis que de violents combats opposent, à l'est du fleuve, les tribus arabes au groupe armé, ces dernières ayant pris le contrôle de dizaines de villes et de villages. La chaîne publique syrienne Al-Ikhbariya a cité le commandement des opérations militaires affirmant que « l'armée contrôle ville stratégique d'Al-Tabqa et le barrage de l'Euphrate ». De son côté, l'agence de presse syrienne SANA a diffusé sur la plateforme Telegram une vidéo de 29 secondes montrant « la joie des habitants de la ville d'Al-Tabqa après la prise de contrôle de la ville par l'armée arabe syrienne ». La vidéo montre des Syriens rassemblés sur une place, à pied, à moto et en voiture, klaxonnant et scandant « Allahu Akbar ». Certains brandissent le drapeau syrien, en présence de forces de sécurité armées.

Al-Ikhbariya a ajouté que les FDS ont pris pour cible des quartiers résidentiels de la ville d'Al-Tabqa à l'aide d'un drone suicide, faisant des blessés parmi les civils. La chaîne a également rapporté, citant le commandement des opérations militaires, que « 64 combattants et combattantes des FDS se sont rendus après avoir été encerclés par les forces de l'armée dans l'un des quartiers de la ville d'Al-Mansoura, dans la campagne de Raqa ».

Par ailleurs, SANA a rapporté, citant la Direction de l'information de Raqa, que « les FDS ont fait exploser le nouveau pont (Al-Rachid) dans la ville de Raqa », ainsi que l'ancien pont sur le fleuve Euphrate.

Le groupe a également détruit les conduites principales alimentant la ville de Raqa en eau potable, selon la même source.

## Bombardements à Deir ez-Zor

Les FDS « bombardent également les quartiers résidentiels de la ville de Deir ez-Zor à l'aide de mortiers », selon Al-Ikhbariya.

Le gouverneur de Deir ez-Zor, Ghassan



Al-Sayyed Ahmad, a déclaré sur la plate-forme X : « Alors que nos tribus se soulevaient dans la Jazira pour réclamer l'unité de la Syrie et le retour de ses enfants dans leur patrie, les FDS persistent à bombarder les civils avec des armes. » Il a ajouté : « Les FDS sont allées jusqu'à lancer des roquettes en direction des quartiers résidentiels dans les zones sous contrôle du gouvernement, au centre de la ville de Deir ez-Zor, à Al-Mayadin et dans d'autres régions », affirmant que « ces crimes ne resteront pas impunis ». Dans ce contexte, la province de Deir ez-Zor a annoncé la suspension de toutes les administrations et institutions publiques ce dimanche, afin de préserver la sécurité des habitants, appelant la population à rester chez elle et à ne sortir qu'en cas d'extrême nécessité, selon SANA.

Des militants locaux ont indiqué que les combattants des FDS se sont retirés des champs gaziers de Conoco et du champ pétrolier d'Al-Omar, les plus importants sites énergétiques de Syrie, tandis que les forces tribales arabes ont pris le contrôle

de dizaines de localités et de villages dans la campagne de Deir ez-Zor. Alors que ni SANA ni Al-Ikhbariya n'ont annoncé officiellement que l'armée avait pris le contrôle total de la province de Deir ez-Zor, des journalistes syriens proches du pouvoir l'ont affirmé. Le journaliste Moussa Al-Omar a écrit sur X : « Toute la province de Deir ez-Zor est désormais amie », en référence à la prise de contrôle de la région par l'armée syrienne.

Les FDS se sont par ailleurs désengagés de l'application de l'accord conclu avec le gouvernement syrien en mars 2025, lequel insistait sur le respect du composant kurde dans le cadre de droits égaux pour toutes les composantes du peuple syrien.

L'accord prévoyait l'intégration des institutions civiles et militaires du nord-est du pays dans l'administration de l'État, la réouverture des postes-frontières, de l'aéroport et des champs pétroliers et gaziers, l'affirmation de l'unité territoriale du pays, ainsi que le retrait des forces des FDS d'Alep vers l'est de l'Euphrate.

## MALGRÉ L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

## L'armée sioniste bombarde Rafah, Khan Younès et Jabalia

L'armée israélienne a mené, à l'aube d'hier dimanche, des frappes aériennes et des bombardements d'artillerie sur plusieurs zones de la bande de Gaza, dans des secteurs relevant de son contrôle conformément à l'accord de cessez-le-feu.

Ces attaques s'inscrivent dans le cadre des violations israéliennes continues de l'accord en vigueur depuis octobre 2025.

Des sources locales ont indiqué que des avions de combat israéliens et des

unités d'artillerie ont bombardé différentes zones au nord-ouest de la ville de Rafah, au sud de l'enclave. Les mêmes sources ont précisé que l'armée a également procédé à des opérations de destruction d'immeubles à Rafah. Dans un autre incident, les sources ont expliqué que l'armée israélienne a ouvert le feu et tiré des fusées éclairantes au sud-est de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, tandis que les forces navales israéliennes tiraient

en mer au large de la ville. Elles ont également rapporté que l'artillerie israélienne a bombardé plusieurs zones à l'est de la localité de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, ainsi que le quartier d'Al-Tuffah, au nord-est de la ville de Gaza, parallèlement à des tirs aléatoires effectués par des hélicoptères militaires dans ces mêmes zones. En outre, des hélicoptères ont ouvert le feu à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, dans le centre de la bande de Gaza, selon les

mêmes sources. Les sources ont souligné que toutes les zones visées par l'armée israélienne se situent dans le périmètre de son déploiement et de son contrôle, conformément à l'accord de cessez-le-feu. L'armée israélienne continue de contrôler les bandes sud et est de la bande de Gaza, ainsi que de vastes zones du nord de Gaza, maintenant une occupation de plus de 50 % de la superficie de l'enclave, selon des données de l'armée.

R.I

## FRAPPE AMÉRICaine CONTRE L'IRAN

## Les coulisses d'une frappe finalement abandonnée

Elon un long reportage du Washington Post, le président américain Donald Trump et son équipe de sécurité nationale ont sérieusement envisagé de lancer une frappe militaire contre l'Iran, avant d'y renoncer face aux risques élevés, aux coûts potentiels et à l'opposition marquée des plus hauts alliés clés des États-Unis au Moyen-Orient. Cette hésitation a illustré les limites politiques, militaires et diplomatiques auxquelles la Maison-Blanche s'est trouvée confrontée dans une crise particulièrement sensible. A la fin de la matinée du mercredi précédent, de nombreux gouvernements de la région ainsi que des responsables à Washington s'attendaient à une annonce imminente autorisant des frappes aériennes américaines massives contre l'Iran. Une telle décision aurait constitué la deuxième opération militaire majeure menée par les États-Unis dans l'espace de deux semaines, après une action secrète au Venezuela visant le président Nicolás Maduro. Les principaux conseillers de Trump se préparaient à une nuit de crise, convaincus que le président allait donner son feu vert à une des options militaires présentées. Cependant, le tournant décisif est intervenu lorsque l'émissaire présidentiel Steve Witkoff a informé Trump que les autorités iraniennes avaient annulé l'exécution de près de 800 personnes. Peu après, le président a adopté un ton plus prudent, déclarant qu'il fallait « surveiller la situation ». Les services de renseignement américains ont ensuite confirmé que ces exécutions n'avaient pas eu lieu, contribuant à un apaisement temporaire.

Dans les jours précédents, les signaux militaires étaient pourtant clairs. Le Pentagone avait annoncé l'entrée d'un destroyer américain dans le Golfe, des mouvements de navires et d'avions avaient été observés, et les alliés régionaux avaient été prévenus d'une possible attaque. À la base aérienne d'Al-Udeid au Qatar, le personnel avait même été conseillé de se préparer à une éventuelle évacuation en cas de représailles iraniennes.

Trump avait également adressé un message direct aux manifestants iraniens sur les réseaux sociaux, promettant que « l'aide était en route et les exhortant à défier les institutions du régime. Ces propos ont été largement interprétés comme le prélude à une intervention militaire. Toutefois, en interne, les doutes se sont accumulés. De nombreux responsables ont souligné l'imprévisibilité d'une frappe contre l'Iran et les risques de déstabilisation régionale, dans un contexte où les capacités militaires américaines au Moyen-Orient étaient jugées insuffisantes.

Plusieurs alliés majeurs des États-Unis, dont l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Egypte, ont activement plaidé auprès de la Maison-Blanche pour la retenue et la poursuite d'une solution diplomatique. Bien que ces pays sunnites perçoivent l'Iran chiite comme une menace stratégique, ils craignent avant tout une escalade incontrôlable à leurs frontières, aux conséquences sécuritaires et économiques graves. Israël a également exprimé ses inquiétudes. Après avoir épuisé une grande partie de ses stocks de missiles intercepteurs lors d'un conflit récent, l'État hébreu estimait ne pas être pleinement prêt à affronter une riposte iranienne sans un soutien militaire américain conséquent. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu aurait personnellement appelé Trump pour lui demander de différer toute frappe.

Au sein de l'administration américaine, les avis divergeaient. Certains responsables, dont le vice-président J. D. Vance et le directeur de la CIA John Ratcliffe, estimaient que Trump devait agir pour faire respecter la « ligne rouge » qu'il avait lui-même tracée concernant la répression des manifestants. D'autres, comme Witkoff, la cheffe du cabinet Susie Wiles et le secrétaire au Trésor Scott Bessent, ont insisté sur la prudence et l'efficacité à long terme des sanctions économiques.

Après avoir examiné les scénarios militaires présentés par le Pentagone et les agences de renseignement, Trump a finalement conclu que les bénéfices potentiels d'une attaque ne justifiaient pas les risques. Selon des sources proches de la Maison-Blanche, il a estimé qu'une frappe ne mènerait ni à un changement de régime ni à une issue claire, mais pourrait au contraire déclencher une guerre régionale, menacer les 30 000 soldats américains déployés au Moyen-Orient et provoquer des perturbations économiques majeures.

Des échanges indirects avec Téhéran, notamment un message du ministre iranien des Affaires étrangères, ont également contribué à calmer les tensions. Finalement, les préparatifs militaires ont été suspendus et les équipes du Pentagone ont été autorisées à rentrer chez elles plus tôt que prévu.

Si l'option militaire reste théoriquement ouverte dans les semaines à venir, notamment avec l'arrivée prochaine de nouveaux moyens navals américains dans la région, la combinaison de pressions diplomatiques, de calculs stratégiques et d'incertitudes opérationnelles a, pour l'instant, convaincu Donald Trump de reculer face à une confrontation directe avec l'Iran.

R.I

## 11E FESTIVAL INTERNATIONAL DU PANORAMA DU COURT MÉTRAGE À TUNIS

### Un film algérien en compétition

Un court métrage algérien prendra part à la compétition du onzième Festival international du Panorama du court métrage, prévu du 2 au 7 février 2026, à Tunis, sous le signe "Petits plans... grandes histoires".

Le film court métrage algérien "Flouka Vagabond" de Mourad Hamla entre en compétition de la onzième édition du Festival international du court métrage Panorama dans la section films d'animation, avec la participation d'une dizaine d'œuvres provenant de 20 pays.

Selon le synopsis : À la dérive dans l'immensité d'un océan sans nom, un petit bateau solitaire nommé Flouka navigue sans bousole, sans destination. Guidé uniquement par les vents et les marées, il affronte les tempêtes, les illusions, les îles désertes et les silences profonds. Chaque rencontre apporte un défi, un souvenir, une transformation. Bien que parfois malmené, Flouka continue d'avancer, poussé par une force silencieuse : la volonté d'exister, de comprendre, de ressentir.

Mourad Hamla est un photographe d'art conceptuel et cinéaste expérimental algérien, reconnu pour son œuvre évocatrice et stimulante. Né et ayant grandi à Azazga, à Tizi Ouzou, Mourad a développé très tôt une passion pour les arts visuels. Il a suivi une formation artistique dans diverses disciplines, notamment la photographie, les techniques audiovisuelles et l'histoire de l'art. Formé par des artistes de renom, il a participé à de nombreux ateliers et masterclasses, tant en Algérie qu'à l'étranger.

Le parcours artistique de Mourad est marqué par son approche unique de la condition humaine, qui sait à travers des images puissantes, son travail a été présenté dans de nombreuses expositions et



festivals, tels que le Festival National de la Photographie et le Festival International d'Arts Numériques. Il a reçu plusieurs distinctions, dont le prix de la couverture du magazine Inaffable et le prix du Salon National de la Photographie de Tébessa. Parallèlement à la photographie, Mourad a également contribué de manière significative au cinéma, en réalisant et en produisant des courts métrages et des documentaires présentés dans des festivals internationaux. Son dévouement à son art est évident dans sa quête constante de l'excellence artistique et son engagement à partager ses connaissances à travers des ateliers et des formations pour les artistes en herbe.

Le festival s'ouvrira le lundi 2 février avec la projection du film «Mango» de Randa Ali (Egypte) et se terminera le samedi 7 février avec la projection du film palestinien «Je sais que tu m'entends» de Youssef Al-Salehi, qui sera projeté pour la première fois en Tunisie.

Le festival comprend quatre sections : la section longs métrages, qui présentera 7

œuvres, dont un film tuniso-égyptien intitulé «Otage» de Sarah Naggazi ; la section documentaire, qui présentera 6 œuvres, dont deux tunisiennes, «Perle en feu» de Yosra Rezgui et «Fabula» d'Elias Jeridi ; la section films scolaires, qui comprendra 10 films, dont un film de Ghassan Jerbi intitulé «Tant qu'on rêve» et une œuvre de Youssef Ghariani intitulée «Tribus», tous deux tunisiens ; et la section films d'animation, qui comprendra 17 œuvres étrangères.

Les différentes sections comprennent des courts métrages provenant de Tunisie, d'Algérie, d'Afrique du Sud, du Sénégal, d'Égypte, de Palestine, du Liban, de France, d'Italie, de Belgique, du Danemark, d'Iran, de Grèce, du Royaume-Uni, du Canada, des États-Unis, du Brésil et de Taïwan.

Les films en compétition officielle sont jugés par un comité composé de la cinéaste tunisienne Lilia Ben Achour et du réalisateur Salim Balhava, ainsi que du réalisateur algérien de courts métrages Akli Amdah.

N.H

### Le Musée d'Oran : Près de 50.000 visiteurs enregistrés en 2025

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a connu une affluence notable au cours de l'année 2025, en accueillant près de 50.000 visiteurs venus découvrir les collections muséales mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Algérie.

Le Musée Ahmed Zabana a enregistré, durant l'année écoulée, la visite d'environ 50.000 personnes issues de différentes catégories et tranches d'âge, parmi lesquelles près de 651 visiteurs étrangers de diverses nationalités.

Les visiteurs étrangers ont manifesté un intérêt particulier pour la salle des Beaux-arts, qui expose des œuvres signées par d'éminents artistes algériens et internationaux de renom dans le domaine des arts plastiques, ainsi que pour les sections Archéologie ancienne et Ethnographie, lesquelles renferment des pièces archéologiques illustrant les différentes périodes historiques qu'a connues la ville d'Oran, en plus du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie.

Le musée a également accueilli, durant l'année pas-



sée, 3.315 élèves issus des différents cycles de l'enseignement et 645 étudiants universitaires ayant réalisé des recherches et des mémoires portant sur l'histoire du pays et son riche patrimoine.

Le nombre d'enfants et d'adolescents a dépassé les 20.000 visiteurs, tandis que celui des visiteurs âgés de plus de 60 ans a atteint 3.762 personnes venues de différentes wilayas du pays pour découvrir les trésors

patrimoniaux que recèle ce musée, qui comprend neuf sections.

Cette affluence s'explique par l'adoption de la technologie du "hologramme" dans la présentation de certaines pièces archéologiques et des œuvres artistiques, selon une approche innovante mettant en valeur leur esthétique et leurs différentes dimensions, ce qui a contribué à susciter l'intérêt des visiteurs. Cette technologie a

été introduite durant le Mois du patrimoine de l'année 2025 sur un ensemble de pièces patrimoniales.

Par ailleurs, dans le cadre de la transition numérique que connaît le pays, le Musée public national Ahmed Zabana a permis, au cours de l'année 2025, aux visiteurs d'acheter leurs billets d'entrée en utilisant des cartes bancaires.

R.C

### Berlinale 2026 : "The Day She Returns" de Hong Sang-soo dans la sélection Panorama

Le nouveau film du réalisateur sud-coréen Hong Sang-soo, "The Day She Returns" (2026), a été sélectionné dans la section Panorama de la Berlinale 2026.

Cette section du Festival international du film de Berlin met en avant des œuvres remarquables, plébiscitées tant par le public que par les jurés. Selon le site officiel du festival, 37 films issus de 36 pays ont été retenus dans la sélection Panorama pour la 76e édition de la Berlinale.

Il s'agit du 34e long métrage de Hong Sang-soo, cinéaste familier du rendez-vous berlinois. Le film met en vedette les acteurs sud-coréens Song Sun-mi, Cho Yun-hee, Park Mi-so et Ha Seong-guk, fréquemment vus dans les films de Hong.

Quant à Kim Min-hee, compagne du réalisateur, elle y a participé en tant que directrice de production. «The Day She Returns» marque la septième année d'affilée où un film de Hong Sang-soo est sélectionné au festival de Berlin.

Lors de la précédente édition, «Ce que cette nature te dit» avait été retenu en compétition officielle, sans toutefois décrocher de prix. Le réalisateur sud-coréen a néanmoins été récompensé à plusieurs reprises à la Berlinale, notamment avec «La Femme qui s'est enfuie» (Ours d'argent du meilleur réalisateur, 2020), «Introduction» (Ours d'argent du meilleur scénario, 2021), «La Romancière, le Film et le Heureux Hasard» (Grand prix du jury, 2022) et «La Voyageuse» (Grand prix du jury, 2024).

«The Day She Returns» sera présenté en première mondiale à la Berlinale 2026. Sa sortie en salles en Corée du Sud est prévue au cours du premier semestre.

N.C

### Rétrospective : Une série d'expositions majeures des œuvres de van Gogh pendant l'année 2026

L'année 2026 sera marquée par une série d'expositions majeures des œuvres de Vincent van Gogh, itinérantes entre les États-Unis, le Japon et plusieurs pays européens, avec une présence croissante d'expositions numériques et d'expériences interactives qui revisitent l'héritage de l'artiste sous des angles chromatiques, historiques et personnels.

Le thème de l'exposition «Les Tournesols de Van Gogh : une symphonie en bleu et jaune» sera organisé au Philadelphia Museum of Art, qui réunit des versions rares des peintures «Tournesols» de l'artiste d'Arles, y compris la version de la National Gallery de Londres (1888) et la version du Philadelphia Museum of Art (1889), dans une rare rencontre artistique.

Au Japon, les tournées consacrées à Van Gogh se poursuivent avec de multiples étapes, notamment l'exposition «Maïmon Van Gogh : Musée Van Gogh» au Musée régional d'art d'Aichi à Nagoya, en plus de la grande exposition itinérante entre Kobe et Fukushima jusqu'au Musée impérial d'Ueno à Tokyo.

Aux Pays-Bas, le musée Van Gogh d'Amsterdam présente l'exposition «Jaune : Au-delà de la couleur de Van Gogh» pour étudier la couleur jaune dans ses œuvres, tandis que le musée Kröller-Müller organisera un événement exceptionnel intitulé «Van Gogh : Tous nos tableaux» (du 15 septembre au 3 janvier 2027) pour exposer l'intégralité de sa collection de 88 peintures.

Des expositions contextuelles se poursuivent en Europe, notamment à Zundert, Auvers-sur-Oise et Arles, ainsi que des expériences numériques à Budapest jusqu'au 3 mai. Des œuvres de Van Gogh sont également présentées dans une exposition collective en Australie (du 11 juillet au 8 novembre 2026).

R.C

# ITÉLÉ

**TF1** Le diplôme

21h10



Voilà trois mois que les élèves ont repris le chemin du lycée et le rythme s'accélère à l'approche de fin de l'année. Pierre réussit enfin à voir sa fille Zoé, pour la première fois depuis deux ans, mais la rencontre tourne court....

**france 2 Coeurs Noirs**

21h10



Après l'enlèvement de Sab, la tension monte au sein du Groupe 45, une unité d'élite déterminée à libérer leur camarade, la snipeuse au talent redoutable.

**TF1** SÉRIES FILMS

21h10

**Robin des Bois, prince des voleurs**



Lors d'une croisade, Robin de Locksley, un noble anglais, est capturé et emprisonné. Sa chance tourne lorsqu'il parvient à s'échapper avec l'aide d'Azeem, un guerrier turc qui devient son fidèle compagnon d'aventure.

**RMC**  
STORY

**The Closer : L.A. enquêtes prioritaires**

20h10



Dans les rues animées de Los Angeles, une série de meurtres choquants secoue la communauté locale. Trois membres du East Side Catores sont abattus en plein jour dans un parc, attirant l'attention immédiate de l'unité des enquêtes prioritaires.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**

Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

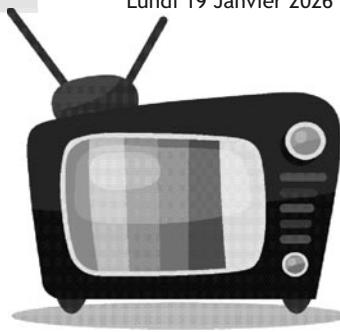
**Distribution**

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis  
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque réclamation

# VISION



**W9**

**Parker**

21h25



Alors que la foire de l'Ohio bat son plein, Parker et son équipe, composée de Ross, réalisent un braquage parfaitement orchestré, promettant de faire fortune.

**CANAL+ B.R.I**

21h10



Le gang des braqueurs de dealers qui a kidnappé la Mangouste contacte sa femme, Sadia. Les malfaiteurs lui demandent une rançon. Face à cette urgence, Sadia alerte la police.

**Tmc**

**Expendables 3**

21h25



Dans un monde où les conflits se règlent à coups de fusils et d'explosions, Barney Ross et son équipe des Expendables incarnent la dernière ligne de défense contre les trafics illégaux et les seigneurs de guerre sans scrupules.

**Siège social**

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

**Tél/Fax : 023 46 32 76**

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

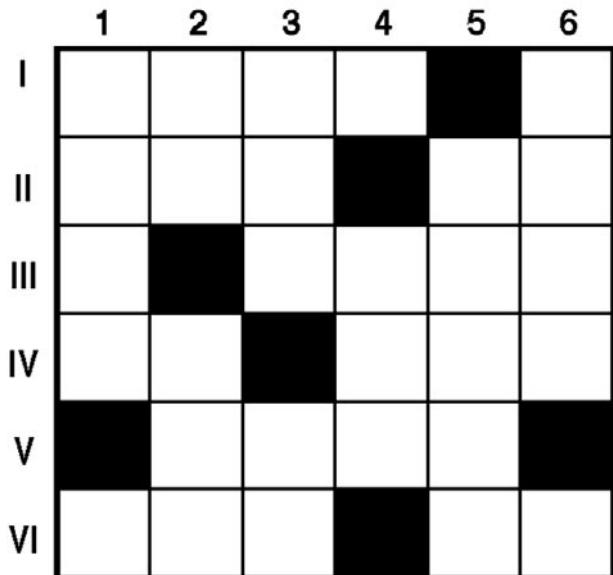
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

"Jump" de Blackpink certifié disque d'or aux USA



Le groupe de K-pop Blackpink a reçu un nouveau disque d'or de la part de la Recording Industry Association of America (RIAA) pour son dernier single, "Jump", sorti l'année dernière. La RIAA reconnaît les certifications Or pour 500 000 unités, Platine pour 1 million, Multi-platine pour 2 millions et Diamant pour 10 millions d'unités. L'association détermine ces certifications en se basant sur les ventes d'albums physiques et numériques, les téléchargements et le streaming audio/vidéo. "Jump" de BLACKPINK, sorti en juillet 2025 en single numérique et premier extrait de leur prochain EP, a également rencontré un vif succès international. Certifié platine par Music Canada et SNEP France pour 30 millions d'écoutes en streaming, le titre a aussi été certifié or en Australie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande, témoignant de son succès commercial au-delà des États-Unis et de son pays d'origine, la Corée du Sud. Le succès de la chanson dans de nombreux classements témoigne de son immense popularité. "Jump" s'est classé 28e au Billboard Hot 100, marquant ainsi la dixième présence de BLACKPINK dans ce classement pendant dix semaines consécutives, un record absolu pour un groupe féminin de K-pop. "Jump" a également dominé les classements Billboard Global 200 et Global Excluding US pendant 26 semaines consécutives, attestant de l'immense succès international du groupe et de la chanson. Sur Spotify, la chanson s'est hissée en tête des classements mondiaux quotidiens et hebdomadaires, devenant ainsi le troisième titre du groupe à atteindre la première place des charts internationaux, avec une longévité record. Elle cumule plus de 470 millions d'écoutes sur Spotify, ce qui en fait l'un des plus grands succès de BLACKPINK sur la plateforme. En octobre 2025, "Jump" avait déjà franchi la barre des 300 millions d'écoutes sur Spotify, devenant ainsi le 19e titre du groupe à atteindre ce cap.

**Nombres croisés**



**HORIZONTALEMENT**

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

**VERTICALEMENT**

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

**Grille muette N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

**Verticalement**

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

**Mots croisés grille N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

**Verticalement**

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

## MÉTÉO

### Neige attendue aujourd'hui sur les hauteurs dépassant 1000/1100 mètres

**D**es chutes de neige sont attendues sur les régions montagneuses dont l'altitude dépasse 1000/1100 mètres dans plusieurs wilayas, à partir d'aujourd'hui, selon ce qu'a annoncé l'Office national de la météorologie, hier, dans un bulletin spécial. Ce bulletin, classé au niveau de vigilance orange, concerne les wilayas de Tlemcen, Naâma, Tiaret, Tissemsilt, Sidi Bel Abbès, Saïda, le nord d'El Bayadh, Laghouat et Djelfa, où des chutes de neige sont prévues sur les hauteurs dépassant 1000/1100 mètres, avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm, à partir d'aujourd'hui à 06h00 jusqu'à demain mardi à 12h00.

#### ORGANISATION DE TRAVERSÉES CLANDESTINES À ALGER

#### Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé

**L**a brigade de la Police judiciaire relevant de la Sureté de la circonscription administrative de Chéraga (Alger) a démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, a indiqué, hier, un communiqué de la Sureté de wilaya d'Alger. "Les services de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sureté de la circonscription administrative de Chéraga, ont démantelé, le weekend dernier, un réseau criminel composé de 3 individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, et saisi une embarcation dotée d'un moteur marin", a précisé la même

source. L'affaire a été déclenchée "suite à des informations parvenues à ladite brigade selon lesquelles un groupe d'individus s'apprenaient à organiser des traversées clandestines. Les investigations menées sur le terrain se sont soldées par l'identification de 3 individus avec des antécédents judiciaires, qui préparaient une opération d'émigration clandestine par mer en coordination avec des migrants". Cette opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par "l'arrestation des suspects et la saisie d'une embarcation, d'un moteur marin, de 15 gilets de sauvetage, de 180 litres d'essence et de 6 jerricans remplis d'eau". "Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conformément à un dossier de procédure pénale", a conclu la même source.

#### SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT 2025

### L'Algérie occupe la première place mondiale en termes de nombre d'activités

**L**'Algérie occupe la première place mondiale en termes de nombre d'activités organisées dans la 17e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, a indiqué, hier, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, s'appuyant sur les données du Réseau mondial entrepreneurial. Selon les chiffres du Réseau, organisateur de cette manifestation internationale, la 17e édition, tenue du 17 au 23 novembre 2025, a vu l'organisation de 58750 activités en Algérie, qui arrive en tête du classement mondial, suivie de l'Ethiopie (20032 activités) et du Brésil (7400 activités). Cette position est le fruit des efforts consentis durant la Semaine mondiale

de l'entrepreneuriat, une édition organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Sifi Ghrib, et marquée par une large participation regroupant les différents intervenants dans le système national de l'entrepreneuriat, dont des départements ministériels, des organismes d'appui et d'accompagnement, des start-up et des micro-entreprises, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux, a précisé la même source. Le ministère a ajouté dans son communiqué que cette édition "est un indicateur fort de la mobilisation nationale autour de cette manifestation internationale, ce qui reflète l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat et consacre son slogan +Ensemble, nous batissons+", selon la même source.

#### CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES MAGISTRATS

### Début des préinscriptions

**L**es préinscriptions au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2025, ont débuté dimanche et se poursuivront jusqu'au 29 janvier en cours, à 16h00, a

indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Les candidats intéressés peuvent s'inscrire au concours via le lien suivant: "concours.mjjustice.dz", a précisé la même source.

#### ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 11 décès et 213 blessés en 24 heures

**O**nze personnes sont décédées et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset avec 8 personnes décédées, après un renversement d'un véhicule suivi d'un incendie, survenu sur le chemin de wilaya CW142, dans la commune de Tadrouk. Par ailleurs, les secours de la Protection

civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Sétif, Constantine, M'sila, Naâma et El Bayadh.

Les éléments de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de trois incendies urbains et divers, surveillés dans les wilayas d'Alger, Sidi Bel Abbes et Ouargla.

#### ACCIDENTS DE GAZ

### Le ministère de l'Intérieur rappelle les consignes et mesures de prévention

**L**e ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a, dans un communiqué rendu public hier, rappelé aux citoyens les consignes et les mesures de prévention à suivre pour prévenir les accidents pouvant survenir suite à une fuite de gaz de monoxyde de carbone. Il recommande aux citoyens d'"installer un détecteur de monoxyde de carbone, dans leurs maisons, notamment près des appareils de chauffage et

des chauffe-eau, de veiller à l'entretien périodique de tous les équipements à gaz et de maintenir libres les conduits d'aération dans les salles de bain et les pièces". Le ministère recommande, par ailleurs, d'"éteindre les chauffe-eau après leur utilisation", soulignant qu'en cas de mal de tête soudain, de vertiges, de nausées ou de difficultés respiratoires, "il faut immédiatement sortir à l'air libre et appeler la Protection civile".

# LA NATION

Lundi 19 Janvier 2024

#### HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:51	19:27

#### Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

#### NAÂMA

### Saisie de 5 430 capsules de psychotropes

**L**es services de sécurité de la wilaya de Naâma ont récemment procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de substances psychotropes et à la saisie de 5 430 capsules de psychotropes, selon un communiqué publié, hier, par la cellule de communication du même corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération, menée par la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Naâma, fait suite à l'exploitation efficace d'informations parvenues à ladite brigade, faisant état d'une activité suspecte d'un groupe de personnes

soupçonnées de se livrer à la vente de substances psychotropes dans la ville de Méchériâ (wilaya de Naâma).

En coordination avec le parquet territorialement compétent, les éléments de la brigade ont mis en place un plan de terrain rigoureux basé sur la surveillance des déplacements des suspects, ce qui a permis l'arrestation de quatre individus appartenant à ce réseau, dont une personne recherchée par la justice. Ont également été saisis la quantité de psychotropes précisée, une somme de 86 000 dinars algériens provenant des revenus de la vente, ainsi que deux véhicules utilisés pour le transport et la commercialisation de ces poisons, a précisé le même communiqué. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Méchériâ, a conclu la même source.

#### COMMÉMORATION DE LA MORT EN MARTYR DE DIDOUCHE MOURAD

### Un renouvellement du pacte avec la Mémoire nationale

**L**e ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, a affirmé, lors de l'ouverture samedi à Constantine d'un colloque historique intitulé "Le chahid Didouche Mourad, parcours d'un leader inspirant", organisé à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, que la commémoration du 71e anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad, commandant du Nord-Constantinois, "n'est pas une simple évocation d'un symbole national, mais un renouvellement du pacte avec la mémoire et avec une école de lutte et de sacrifice, incarnée par un leader d'exception, alliant audace et sagesse, dont le nom est intimement lié à l'histoire du mouvement national." Il a ajouté que "le martyr Didouche Mourad représente une véritable école de militantisme et de sacrifice au sein du mouvement national au sein du Parti du Peuple Algérien (PPA), des Scouts musulmans algériens (SMA), du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) ainsi que dans l'Organisation spéciale (OS), qui a constitué le premier noyau de la lutte armée".

Le ministre a également souligné que le nom de Didouche Mourad "est associé à une étape charnière de notre Révolution de libération, lorsqu'il figurait parmi les premiers contributeurs à la création du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et à la préparation consciente de l'heure décisive au sein du Groupe historique des 22, avant d'être l'un des six déclencheurs de la Révolution du 1er Novembre 1954".



Didouche Mourad est tombé en martyr lors d'une bataille mémorable près de Oued Boukerker, où, aux côtés de ses compagnons, il a inscrit les plus nobles valeurs de bravoure et de courage, incarnant les plus belles images du sacrifice pour la défense de l'Algérie, a rappelé le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit. Dans le même contexte, M.

Tacherif a indiqué que "cette commémoration coïncide avec l'anniversaire de la création de l'Etat-major général (EMG) de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1960, une institution clé qui a joué un rôle fondamental dans l'organisation, la planification et la poursuite de la lutte contre le colonialisme, contribuant à la formation de cadres compétents en vue de la reconstruction de l'Etat national indépendant". Il a appelé les jeunes générations à "lire l'histoire avec lucidité et à renforcer leur compréhension de l'ampleur des défis actuels, en les affrontant avec la même détermination que celle des martyrs durant la phase de libération nationale (...)".

#### OULED DJELLAÏ

### Inhumation de la dépouille du moudjahid

#### Amhamed Chrourf

**L**a dépouille du moudjahid Amhamed Chrourf, fils de Mohamed, décédé à l'âge de 86 ans, a été inhumée, hier, au cimetière Sidi Attia à Doucen (wilaya d'Ouled Djellal), a indiqué la Direction des moudjahidines et ayants

droit de la wilaya. Les obsèques du défunt, hier matin, se sont déroulées en présence du directeur des moudjahidines et ayants droit de la wilaya, Mohamed Sebaa, d'élus locaux de la commune de Doucen ainsi que d'un grand nom-

bre de citoyens, selon la même source. Le défunt Amhamed Chrourf, né en 1939 à Doucen, était membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) de 1959 jusqu'à l'indépendance.